

Avis de constitution

SOCIETE « BASMA CONSULTING »

Siège Abidjan dans la commune d'Abobo quartier coco service non loin de l'école d'excellence Dominique Ouattara, lot 421 ilot 8, 03 BP 853 Abidjan 03, Lot 421, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BASMA CONSULTING »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- BTP
- ENTRETIEN DE BATIMENTS
- LOGISTIQUE
- IMPORT-EXPORT
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune d'Abobo quartier coco service non loin de l'école d'excellence Dominique Ouattara, lot 421 ilot 8, 03 BP 853 Abidjan 03, Lot 421, Ilot 8

Dirigeant(s) M DIANE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05027 du 22/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29902/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

